

1. Rapport moral du Président

L'année 2021 marque une relance forte et rapide de la consommation de bois et de bois-énergie en particulier. Nous ne pouvons que nous réjouir de ce sensible regain d'intérêt pour cette énergie aux nombreuses vertus. Cette accélération de la demande est à mettre directement en lien avec l'évolution du prix des énergies fossiles et particulièrement celle du gaz. S'il est indiscutable que les ressources sont présentes sur le territoire, il est important de garder en tête que la mobilisation de bois doit être anticipée et qu'il est délicat de solliciter 20 à 30 % de volume en plus du jour au lendemain.

Le CIBE s'est encore mobilisé pour défendre la filière et notamment concernant le déploiement de la directive RED II. L'exercice demandé est de montrer que la ressource bois-énergie est durable. Une succession impressionnante de réunions avec les services de l'Etat pour définir les contours de la transcription de cette directive sur le territoire nationale a ainsi eu lieu en 2021. Je tiens à saluer l'engagement de plusieurs adhérents qui ont suivi ce sujet et ont contribué aussi bien techniquement que financièrement aux indispensables études visant à détailler les process envisagés. On peut néanmoins regretter que les services de l'Etat ne se soient pas plus impliqués dans la mise en avant des outils déjà existants en France et garantissant cette durabilité. Encore une fois, cela représente beaucoup de temps et d'énergie passés pour démontrer une réalité déjà largement encadrée.

Si pour RED II l'horizon semble s'éclaircir, RED III arrive à grand pas et le syndrome IDEFIX refait surface. J'appelle de mes vœux que la déclaration commune visant à dénoncer les actes de malveillance et d'agressions subies par les entreprises de travaux forestiers, signée par l'ensemble des acteurs de la filière et également par plusieurs ONG, constitue le démarrage d'un dialogue renforcé entre toutes les parties prenantes. La complémentarité des usages du bois doit devenir le maître-mot comme cela a été dit et écrit par le Comité Stratégique de Filière. Or nous voyons à nouveau surgir la hiérarchie (ou cascade) des usages. S'il est indispensable de disposer d'une première transformation dynamique pour l'ensemble de la filière, il est tout autant nécessaire d'avoir une filière bois-énergie en croissance pour exploiter la forêt.



Mathieu FLEURY
Président du CIBE

La crise énergétique que nous connaissons actuellement constitue une opportunité pour le bois-énergie et son redémarrage. Nous devons collectivement dialoguer pour adapter les projets à cette nouvelle donne économique et le cas échéant, être force de proposition pour adapter les outils mis en place et soumis à des contraintes inhabituelles (indices du CEEB, adaptation du Fonds Chaleur...)

Je tiens à remercier une fois encore l'ensemble des adhérents pour leur implication dans la réalisation des nombreux travaux, mais également l'équipe des salariés pour son dynamisme et la grande qualité des travaux réalisés.

Enfin, si le bois sous toutes ses formes constitue une partie de la réponse aux enjeux actuels, il me paraît primordial de rappeler que la sobriété et l'efficacité énergétique sont plus que jamais indispensables afin de valoriser cette belle ressource avec le plus d'efficacité.